

# PASS à L'ACTION - PERFECTIONNEMENT SPORTIF OU CULTUREL DE LA VILLE DE HEM

La ville octroie une aide pour suivre un stage d'ordre culturel ou sportif avec nuitées, son montant est calculé en fonction du quotient familial.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 11 à 25 ans
- domiciliés dans la ville

Le dossier est à retirer au point information jeunesse - Maison de l'emploi et des services publics - Parvis Berthelot - 03 20 66 58 11 [pj@ville-hem.fr](mailto:pj@ville-hem.fr)

<https://www.ville-hem.fr/enfance-jeunesse/jeunesse/aides-aux-jeunes/>

**Ville de Hem:**

42 rue du Général Leclerc

59510 - Hem

<https://www.ville-hem.fr/>